Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 47

Artikel: La femme peut-elle être pasteur ? : (suite de la page 5)

Autor: Laporte, Jacqueline

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La femme peut-elle être pasteur?

(Suite de la page 5)

logiennes) tendent-ils moins à prouver qu'à **trouver** dans l'enseignement biblique un ensemble de données aidant à résoudre un point particulier. Il s'agit donc de l'esprit et non de la lettre, c'est ce que nous rappellent, en d'autres termes, Marga Bührig à Zurich, et Madeleine Barot, du Conseil œcuménique des Eglises à Genève, pour ne citer que deux femmes.

Un troisième point amène encore les spécialistes de la question (si l'on peut dire) à des conclusions différentes, c'est la notion même du ministère pastoral, car enfin, qu'est-ce qu'un pasteur ? Nous connaissons une Eglise, dans un de nos cantons romands, où les pasteurs ont débattu entre eux interminablement sans parvenir à trouver une réponse satisfaisante, et il ne s'agissait que d'une définition du ministère traditionnel, pensé et exercé par des hommes ! Dans nos Eglises réformées, on le sait, le pasteur n'est pas considéré comme un prêtre, mais comme un ministre. A l'opposé, l'Eglise anglicane professe la succession apostolique et, entre ces deux doctrines, toutes les nuances se sont fait jour. La place de la femme qui accède aux côtés de l'homme à un ministère pastoral aura donc bien de la peine à pouvoir être définie. De la notion même de ministère dépend déjà, nous l'avons vu, le fait qu'elle puisse ou non l'exercer intégralement (ou n'y soit admise d'aucune manière). Il faut ici souligner le caractère de complémentarité de la femme à l'égard de l'homme, notion fondamentale trop souvent négligée ou mal employée. Fréquemment l'on avance en effet que la femme complète l'homme... en faisant ce que lui ne fait pas. Et bien les théologiens prétendent que là se limite toute vocation féminine dans l'Eglise : l'assistance sous toutes ses formes, les soins aux malades et aux déshérités, l'enseignement, l'animation des groupes de jeunesse, etc... Nous qui avons exercé un de ces ministères annexes en ayant pleinement conscience d'obéir à une vocation, nous ne les contredirons pas, mais nous pensons à nos sœurs dont la vocation proprement pastorale ne fait pas de doute et ne comprenons pas pourquoi, **sur le plan même du ministère pastoral,** on leur refuserait la possibilité de **compléter** leurs collègues masculins. Il est certain qu'une femme ne prêchera ni n'assistera un malade comme un homme, pour ne prendre que deux aspects du ministère, mais celui-ci est un tout, souligne Mme Marcelle Bard, pasteur à Genève depuis trente-cinq ans. Croyez-vous qu'une femme, plus qu'un homme, puisse considérer le ministère comme un ensemble de pièces détachées dont on ne lui donnerait qu'une partie ? Le berger prend soin de son troupeau, nous dit-elle encore, et comment ne pas reconnaître un aspect maternel dans l'expression de cette vocation ?

Après cette revue rapide des principaux points d'affrontement des Eglises et des théologiens au sujet du pastorat féminin, il nous reste à évoquer, plus rapidement encore, quelques aspects pratiques de la question qui, pour n'en pas constituer le centre, ne contribuent pas non plus à clarifier la situation.

Un des principaux obstacles, avancé par les adversaires du statut pastoral intégral pour les femmes, est l'incompatibité qu'ils voient entre la carrière pastorale et les tâches familiales, maternelles notamment ; et comme un des principes essentiels de la Réforme a consisté à libérer le ministre de l'obligation du célibat, ils voient en cette contradiction un empêchement de plus entre une vocation pastorale féminine et sa réalisation pratique. Comme nous l'avons vu plus haut, les ministères auxiliaires restent toujours ouverts, mais non pas ce ministère pastoral qui implique la consécration ou ordination. Cependant plusieurs femmes, tant en Suisse qu'en France, et ailleurs encore sans doute, ont pu reprendre un authentique ministère pastoral après des années d'interruption et n'ont pas eu le sentiment pour autant d'avoir temporairement trahi leur engagement. Davantage, leur expérience conjugale et familiale est devenue ensuite partie intégrante de leur ministère. L'une d'elles écrit qu'**en exerçant son ministère elle a l'impression de réaliser pleinement sa condition féminine** (voir « Réforme », n° 1025). Il est d'ailleurs fréquent que des pasteurs en charge suspendent pour un temps leur activité sans que personne n'y trouve rien d'anormal ; ce qui est admis pour les hommes peut donc l'être également pour les femmes.

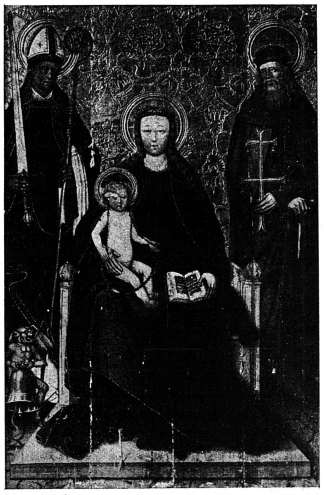

« La Vierge entre saint Antoine et saint Théodule », peinture sur bois du début du XVIe siècle, provenant d'Evolène

On avance également des arguments qui relèvent de la caractérologie, et où il semble ressortir que la nature même de la femme ne la porte pas à exercer un ministère considéré comme masculin ; il y aurait beaucoup à dire là-dessus ! Il s'est aussi toujours trouvé des gens pour penser que la femme ne **pouvait** pas être médecin ou avocat, et il s'est toujours trouvé des femmes pour s'en laisser convaincre !

Ce qu'il faudrait relever plutôt, c'est que nous ne sommes pas là en face d'un problème de sexe, mais de dons, de charismes pour employer le terme exact. En face d'un futur pasteur, n'est-ce pas là une question plus importante à se poser, et à lui poser ? N'abordons même pas le facteur « vocation » que l'individu est seul apte à pouvoir apprécier pour lui-même.

Un troisième aspect pratique, qui relève lui aussi de la manière fondamentale dont on aura abordé la question, tant il est vrai que tout se tient et que le pastorat féminin ne peut être abordé selon les seuls critères sociologiques et professionnels, un troisième aspect trouve son argument dans l'actuel mouvement œcuménique, et beaucoup déplorent le fait qu'en invitant les femmes à devenir pasteurs, certaines Eglises se coupent par là-même de celles qui ne l'ont pas fait ou même se refusent en principe à le faire ; mais beaucoup d'autres répondent ceci : on ne cherche pas l'unité par le renoncement à une vérité attestée par l'Evangile, mais dans la plénitude où chacun affirme sans réserves l'Evangile tel qu'il le comprend. C'est à cette seule condition que nous pouvons nous aider les uns les autres à marcher sur la voie de la fidélité vraie.

C'est à ce propos que Mme Colette Martin, licenciée en théologie depuis 1934, nous rappelle le mot célèbre d'un docteur de la loi nommé Gamaliel et honoré de tous ses concitoyens. En face de Pierre et des apôtres qui prêchaient aux Juifs ces nouvelles doctrines subversives et avaient été arrêtés par les autorités religieuses, il ne craignit pas de proclamer : « Laissez aller ces gens-là ! En effet, si leur entreprise ou leur œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même, mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la faire disparaître. Vous risquez ainsi de vous trouver avoir fait la guerre à Dieu. » Peut-on trouver réponse non seulement meilleure, mais plus vraie et plus juste ? (Livre des Actes des Apôtres, chap. 5).

* * *

Ces quelques données montrent assez éloquemment qu'on ne peut conclure. Le propre de cette question, c'est d'être une question ouverte. Partout elle se pose parce que partout les femmes qui ont reçu une vocation pastorale demandent une chose bien simple : que leur Eglise reconnaisse cette vocation. Et il y en a ainsi qui attendent depuis plusieurs dizaines d'années. En ce moment (novembre 1964) se tiennent les Synodes régionaux de l'Eglise réformée de France, avec cette question à l'ordre du jour. L'an prochain elle sera reprise par le Synode national. Chez nous, les Eglises cantonales les unes après les autres se laissent inquiéter. Nous voyons bien que ce n'est pas une question théorique, c'est une question de vie, des femmes sont là qui attendent des réponses.

Enfin, si l'on considère qu'aucune des Eglises ne pourra bientôt éviter de s'interroger, il en découle que par-là même, elles vont au devant d'une remise en question complète des ministères en général et, en particulier, des formes traditionnelles du ministère pastoral. Puisse cette requête se poursuivre dans la liberté et la confiance, puissent hommes et femmes dont le ministère est le service, savoir avec l'aide de l'Esprit, discerner les formes authentiques de ce service.

Jacqueline Laporte

Note : Cette enquête a évité à dessein les termes trop spécialisés et les analyses de détail. Toutefois, pour les personnes qui voudraient poursuivre cette étude, nous donnons ci-dessous une brève bibliographie :

« Le ministère des femmes et leur droit de prêcher l'Evangile », Mme Booth, quartiers généraux, Armée du Salut).

« De l'ordination des femmes », bulletin du Département des laïques et du Département pour la coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la famille et la société, 1964, Conseil œcuménique des Eglises.

Rapport sur « Les femmes dans le ministère », même bulletin.

« Les femmes et le ministère », par Madeleine Barot, La communauté des disséminés, No 9.

« La femme dans l'Eglise », 1958, édité par Eglise et Liturgie, Barilier, Paquier, Gagnebin.

« Est-il légitime de consacrer les femmes au ministère pastoral ? », J.-J. von Allmen, Verbum Caro, mars 1963.

« L'anthropologie biblique et la participation de la femme au ministère de l'Eglise », A. Dumas, Conseil œcuménique des Eglises, avril 1963.

« La place de la femme dans l'Eglise », Franz Leenhardt, Etudes théologiques et religieuses, 1948.

Paysannes et citadines

Puisque ce numéro est celui de Noël, vous me permettrez, j'espère, de m'écarter un peu des graves questions « économiques et sociales » — comme on dit — pour un bref plaidoyer en faveur d'une meilleure compréhension entre paysannes et citadines.

Si parfois, à la campagne, on se représente la citadine comme la femme qui se peint les ongles, fréquente les salons de thé et parle pointu, on n'a souvent, en ville, pas une idée plus juste de la payasnne. Parce qu'on se connaît mal, on se méprise un peu, ou bien on s'envie.

Mépris de la paysanne pour la citadine « qui ne pense qu'à sa toilette », ou mépris de la citadine pour la paysanne, « Elle a bien l'allure d'une paysanne ! » : deux condamnations sans appel aux deux bouts de la lorgnette !

Envie de la citadine « Elles ont des cuisines équipées comme nulle part en ville », envie de la paysanne « Elles n'ont rien à faire ! »

On voudrait pouvoir dire aux unes et aux autres : « Ouvrez vos yeux et regardez mieux celles que vous connaissez si mal. Ces paysannes que vous aurez bien de la peine à reconnaître pour telles si vous les rencontrez en ville, aussi coquettes, aussi élégantes que des citadines. Ces citadines qui trottent, affairées, parce qu'elles travaillent en plus de leur ménage. Elles sont toujours bien habillées, vous semble-t-il ? C'est souvent pour elles une obligation professionnelle. Ces cuisines de campagne si bien équipées ? Ce n'est pas un luxe quand on a un gros ménage et de moins en moins d'aide ménagère. »

Des problèmes à résoudre, il y en a à la campagne comme en ville : problème du blé qui n'a pas rendu, ici, problème du loyer qui a encore augmenté, là ! Problème de l'éducation des enfants, plus facile certainement à la campagne, mais problème de leur instruction combien facilitée en ville ! Problème de l'appartement confortable, mais trop petit, ici, problème des énormes couloirs inchauffables, là.

Plaisirs aussi : plaisir des rues illuminées, des spectacles variés, des concerts, des bibliothèques bien fournies pour les unes, plaisir d'un coucher de soleil derrière un cerisier en fleurs, d'une causette avec une voisine, d'une tulipe qui montre son nez au premier printemps pour les autres...

Problèmes divers, joies diverses, mais femmes de chez nous qui peuvent, si elles s'en donnent la peine, apprendre à se connaître et à s'estimer.

Sur ce, joyeux Noël à vous toutes, citadines ou paysannes.

Raymonde Jaggi

Petite histoire

Une maison de produits de beauté — pas une tout grande — a mis au point une excellente crème. Le prix de revient est bas et ladite maison pense faciliter le lancement de son produit en le vendant bon marché. Surprise ! la crème n'a aucun succès.

Le fabricant recourt à un spécialiste de la publicité qui a tôt fait de trouver la cause de l'échec : « Votre crème est trop bon marché, elle n'inspire pas confiance ! »

Nouveau lancement : cette fois la crème est mise en vente dans de jolis petits pots de porcelaine et on la vend deux fois plus cher. On fait même un emballage de luxe encore plus cher. La crème se vend comme des petits pains. Le fabricant fait, presque malgré lui, un bénéfice très coquet. Tout le monde est content !

En d'autres temps, on aurait fait à ce sujet une jolie fable sur l'inconséquence des femmes. Bornons-nous, La Fontaine n'étant plus de ce monde, à tirer une moralité :

Ne pas prendre trop à la lettre certain dicton fort en honneur dans notre pays : « Le bon marché est toujours trop cher ».

Ne pas craindre de faire l'essai de produits de présentation simple et de prix modéré ; on aura plus d'une fois des surprises agréables et notre bourse s'en réjouira !

Vos enfants ont grandi

Leurs vêtements sont devenus trop petits et reposent probablement au fond d'une armoire...

Or, savez-vous que le Centre vaudois d'aide à la jeunesse, qui accorde à de nombreuses familles du canton des secours de diverses natures, possède un vestiaire qui, lui, se dégarnit ?

Afin de faire face aux nombreuses demandes qu'il reçoit, il vous invite à jeter un coup d'œil dans vos armoires et il remercie toutes les personnes qui lui feront parvenir des effets en bon état.

Même les vieux lainages, inutilisables, mais propres, seront les bienvenus, car leur vente permettra l'achat de laine neuve.

Les envois sont à adresser au Centre vaudois d'aide à la jeunesse, rue de Bourg 8, Lausanne.

D'avance un chaleureux merci !

S'abonner à

FEMMES SUISSES

est une bonne affaire !

Fr. 7.— par an. Chèques postaux I. 117 91

Les pâtes qui gonflent par orgueil d'être des meilleures ! ! !

Pâtes de Rolle

avec bons de voyage

INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 — Genève

Tél. 24 42 10 — Membre de la FREC

Une qualité...

...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève

Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 — Direction : E. PIOTET

● FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

● PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous